



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **SCHWEIZER MEDIEN - Les éditeurs luttent contre les activités online de la SSR. Ils élisent Marc Walder au Comité de l'association alémanique.**

Zurich, le 15 septembre 2011 - Les éditeurs se mobilisent contre une extension de l'offre online de la SSR. Comme le laisse entendre son nom, la SSR a été créée pour offrir des programmes radio et télévision et c'est dans cet esprit que les bases constitutionnelles et légales nécessaires ont été définies. Si la SSR souhaite aller au-delà de ce champ d'activité pour investir les nouveaux médias, il est indispensable que de nouvelles bases soient préalablement définies, dans le cadre du processus démocratique établi, sans quoi cette extension violerait le principe de la légalité. La SSR doit remplir un mandat de service public ; de même, la mission des éditeurs a depuis toujours revêtu une dimension de service public tout à fait significative. Il est hors de question que cette contribution importante des médias privés, indispensable au débat démocratique de notre pays, soit aujourd'hui gravement mise en péril par une concurrence provenant d'offres online de la SSR financées par la redevance.

Les activités online des diffuseurs publics ne sauraient aller au-delà d'un simple accompagnement des programmes radio et TV de ceux-ci. L'extension de l'offre et le financement de cette dernière par le biais de la publicité violent aujourd'hui déjà les dispositions constitutionnelles et légales topiques et provoquent des distorsions de concurrence supplémentaires.

A la faveur de l'Assemblée générale de SCHWEIZER MEDIEN, les membres de l'Association alémanique des éditeurs ont en outre accepté de modifier les dispositions réglementaires concernant les cotisations et le droit de vote des membres. L'Association termine ainsi un travail commencé l'an passé par l'adoption d'une modification de ses statuts permettant de ne plus lier le montant des cotisations au tirage des titres membres. En outre, cette modification permet désormais à l'Association de s'ouvrir à de nouveaux membres, actifs dans le domaine des médias électroniques.

Le Comité et les membres de SCHWEIZER MEDIEN remercient par ailleurs M. Martin Werfeli, membre démissionnaire du Comité, pour son important travail et son engagement en faveur de l'Association. Son remplaçant a également été élu au Comité en la personne de M. Marc Walder, CEO de Ringier Suisse et Allemagne, Zurich.

La direction de l'Association a passé en revue ses nombreuses actions et projets et présenté à ses membres des comptes positifs: l'exercice 2010 aura permis de dégager un bénéfice de CHF 60'225.- (après constitution d'une réserve pour projets futurs de CHF 40'000.-). Toutefois, la situation économique incertaine pèse sur les activités actuelles de l'Association et l'exercice en cours devrait déboucher sur un résultat à peine équilibré.

Parmi les nombreux dossiers relevant de la politique des médias, la révision de l'Ordonnance sur la poste – actuellement en chantier au DETEC – intéresse particulièrement les éditeurs dans la mesure où il est question de définir un nouveau modèle de tarifs postaux préférentiels pour certains titres de presse. Dans ce dossier, l'Association SCHWEIZER MEDIEN se prononce en faveur du maintien de la pratique actuelle lors de l'implémentation de l'aide indirecte à la presse.

---

Pour de plus amples renseignements:

Urs F. Meyer, directeur de l'association SCHWEIZER MEDIEN, 044 318 64 64 ou 079 622 52 25